

Transition vers le PLOÉ 2023 - 2028

ÉTAPE 1

ÉVALUATION 18-23 et SUGGESTION D'INITIATIVES 23-28

ÉCHÉANCIER : 28 FÉVRIER 2023

Au cours de l'année 2023, le conseil scolaire rencontrera les représentants du ministère de l'Éducation et de la petite enfance afin d'élaborer le futur Protocole d'entente des langues officielles en éducation (PLOÉ) 2023-2028.

De nouveau pour cette nouvelle entente, le CSF désire obtenir l'opinion de l'ensemble des directions de service responsables de la mise en œuvre des initiatives qui composent le précédent PLOÉ (2018-2023).

Ce document se compose en deux (2) parties :

1. Une évaluation du PLOÉ 2018-2023;
2. Des suggestions d'initiatives pour le PLOÉ 2023-2028.

Chaque direction de service est invitée à remplir [CE FORMULAIRE](#) avant le 28 février 2023.

NOTE: Ce document Excel est composé de deux onglets (1. Évaluation; 2. Suggestions d'initiatives).



Bertrand Dupain

Directeur général par intérim

